



CANADIAN FERTILIZER INSTITUTE

INSTITUT CANADIEN DES ENGRAIS

**Présentation à la
Conférence des Ministres des Mines 2006
Whitehorse, Yukon**

Saskatchewan Potash Producers Association

INTRODUCTION

La potasse est une réussite dans l'histoire de l'industrie minière canadienne. L'industrie, qui est établie en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, connaît sa troisième année de production et de ventes records de cet engrais essentiel. La potasse canadienne est utilisée par des agriculteurs dans plus de 70 pays.

La potasse représente l'industrie minière la plus importante en Saskatchewan. Elle assure environ 6 000 emplois et produit environ 370 millions de dollars en redevances et en taxes pour la province.

La valeur annuelle des ventes de potasse en Saskatchewan surpasse 2 milliards de dollars, dont la plupart proviennent d'exportations. La Saskatchewan représente plus de 30 pour cent de la production mondiale de potasse et 45 pour cent du commerce mondial de la potasse.

Les membres de l'ICE exploitent également une mine de roches phosphatées à Kapuskasing en Ontario, qui produit plus d'un million de tonnes de minerai chaque année. Ce minerai est transporté par voie ferroviaire à Redwater en Alberta, où il alimente la seule installation de production d'engrais phosphaté du Canada, répondant à environ la moitié des besoins des agriculteurs canadiens relatifs à ce nutriment cultural essentiel.

Les exportations de potasse étaient limitées en 2005–2006 en raison des négociations des prix avec les clients de la Chine et du Brésil. Les perspectives liées à la demande de potasse demeurent toutefois solides dans les pays importateurs comme les États-Unis, la Chine, le Brésil et l'Inde. La population mondiale affiche une croissance d'environ 70 millions de personnes par année; il faut cultiver de plus en plus d'aliments sur de moins en moins de terres. Les besoins en matière d'agriculture productrice d'éthanol et d'autres biocarburants entraînent une demande de production de cultures agricoles. Les cultures qui produisent des biocarburants ont tendance à consommer beaucoup de potasse.

Ces perspectives favorables du marché se sont accompagnées d'importants allègements fiscaux consentis par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Ces changements ont amené les trois entreprises de potasse, soit PotashCorp, Mosaic et Agrium, à lancer d'importants projets d'expansion de leurs opérations minières en Saskatchewan. Notre industrie a l'intention d'investir des centaines de millions de dollars dans de nouveaux projets d'investissement, et de créer environ 200 emplois permanents.

Même si l'industrie minière de la potasse au Canada connaît beaucoup de succès, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent continuer à prendre des décisions judicieuses afin de garantir que ce succès est maintenu à long terme.

Les gouvernements peuvent appuyer la croissance soutenue de l'industrie de la potasse dans plusieurs secteurs importants.

Nous appuyons le dossier présenté par la Fédération de l'industrie minière du Canada. Notre industrie souhaite toutefois souligner un certain nombre de questions :

ÉNERGIE

Une importante considération économique pour notre industrie est le coût élevé du gaz naturel en Amérique du Nord comparativement à d'autres régions productrices ailleurs dans le monde. Les prix du gaz naturel en Amérique du Nord défavorisent notre industrie face à la concurrence internationale.

La potasse est le principal utilisateur de gaz naturel dans le secteur des minerais non métalliques.

Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient reconnaître que, contrairement au pétrole, il n'existe pas actuellement de marché mondial pour le gaz naturel. L'augmentation du coût du gaz est un phénomène isolé, propre à l'Amérique du Nord, qui se répercute sur la production d'engrais du Canada et sa capacité de soutenir la concurrence sur le marché mondial.

La demande de gaz naturel est en hausse en Amérique du Nord depuis un certain nombre d'années. Cette tendance est surtout due à la croissance de la production d'électricité générée au gaz. Pour que le Canada puisse maintenir les industries existantes à valeur ajoutée et énergivores et répondre en même temps à cette nouvelle demande, il doit soutenir l'exploration et la mise en valeur du gaz naturel ou de nouvelles sources d'approvisionnement comme le méthane houiller. Il nous faut un processus d'approbation réglementaire simplifié pour les projets énergétiques et projets de gazoducs, tout en continuant à atteindre des objectifs sociaux et environnementaux. Les redevances et les taxes sur le gaz naturel constituent un fardeau particulièrement lourd pour l'industrie des engrais, qui utilise le gaz naturel à la fois comme combustible et comme charge d'alimentation. Les gouvernements devraient chercher des solutions pour alléger ce fardeau, et étudier ses répercussions en aval sur l'industrie et l'agriculture canadiennes.

L'ICE croit également que les gouvernements jouent un rôle essentiel au niveau du développement d'une industrie canadienne des biocarburants pour réduire notre dépendance au gaz naturel et aux autres combustibles minéraux fossiles. Les engrais, plus particulièrement la potasse, joueront un rôle essentiel dans la production de cultures nécessaires à la production de l'éthanol et des autres biocarburants. Nous soutenons le plan du gouvernement fédéral qui vise à élaborer une stratégie canadienne des biocarburants. Un certain nombre de provinces appuie déjà le développement des biocarburants. Nous espérons tirer une stratégie nationale efficace qui sera appuyée par tous les niveaux du gouvernement.

ÉMISSIONS DANS L'ATMOSPHÈRE

L'industrie des engrais du Canada dispose des installations les plus modernes et efficaces au monde et nos entreprises sont engagées à réduire les émissions industrielles qui détériorent la qualité de l'air.

La résolution de ce problème complexe prendra du temps et un investissement considérable. Nous sommes engagés à travailler avec tous les niveaux des gouvernements pour améliorer la qualité de l'air au Canada.

L'industrie des engrais continue de soutenir le besoin d'un plan canadien qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et elle poursuit toujours ses efforts pour réduire les émissions dans l'atmosphère.

Même si nous sommes toujours en faveur d'un air plus pur, nous croyons qu'il faut continuer de manière à protéger la concurrence internationale de notre industrie. Notre industrie souhaite être consultée dans le cadre des possibilités d'action sur lesquelles les gouvernements provinciaux et fédéral se penchent pour atteindre ces objectifs.

Nous croyons que le gouvernement doit travailler de concert avec l'industrie dans le cadre de sa démarche vers la durabilité de l'environnement. Une composante clé de cette approche coopérative consiste à offrir des incitations aux entreprises pour qu'elles puissent atteindre des objectifs réalistes. Les objectifs de réduction présentés à l'industrie devraient être raisonnables, rentables et réalisables.

Les gouvernements du Canada devraient adopter des politiques qui permettront à notre industrie de faire les investissements nécessaires à la poursuite de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de contribuer à l'objectif d'air pur.

Les gouvernements devraient faciliter l'investissement en éliminant les obstacles au commerce, continuer d'évoluer vers un régime fiscal des sociétés plus concurrentiel et apporter de nouvelles incitations à l'investissement pour accélérer le changement technologique, moderniser les installations et perfectionner la main d'oeuvre.

Des mesures comme des déductions fiscales compensatoires accélérées pourraient jouer un rôle important dans l'approche des incitations commerciales.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

En raison de l'expansion de la production de potasse de la Saskatchewan, l'industrie est profondément consciente du besoin de main d'œuvre compétente. À mesure que la Saskatchewan se penche sur l'avenir, la main d'œuvre et le vieillissement de la population active sont essentiels si nous souhaitons développer nos compétences. Notre industrie présente des emplois bien rémunérés et enrichissants. Toutefois, la concurrence des mégaprojets dans d'autres régions et les retraites compliquent la tâche de conserver la main d'œuvre compétente.

L'industrie de la potasse souscrit aux conclusions du rapport de l'an dernier du Conseil d'adaptation et de formation de l'industrie minière (CAFIM) intitulé *Prospecter l'avenir : Relever le défi des ressources humaines dans l'industrie canadienne des minéraux et des métaux*.

L'étude a révélé que l'industrie minière fera face à une grave pénurie de main-d'œuvre au cours des dix prochaines années, une pénurie qui pourrait se chiffrer à près de 70 000 travailleurs. Le groupe d'âge de personnes de 55 ans et plus dans le secteur minier a doublé depuis 10 ans. En Saskatchewan, le vieillissement de la population, l'émigration des jeunes et la retraite créent des défis pour des industries comme la potasse.

Notre industrie craint que les industries traditionnelles qui sont largement établies dans les régions rurales du Canada feront face à des défis encore plus importants que d'autres secteurs de l'économie qui peuvent compter sur l'accroissement des populations dans les centres urbains.

En Saskatchewan, les gouvernements doivent se concentrer sur l'élaboration de politiques inclusives qui favorisent des meilleurs résultats scolaires et une plus grande participation au sein de la population active des Canadiens Autochtones.

LOI SUR LES TRANSPORTS AU CANADA

Pour un grand nombre d'expéditeurs canadiens, surtout dans le secteur des ressources, les voies ferrées représentent la seule façon économique de transporter leurs produits sur des centaines, voire des milliers de kilomètres, vers des marchés domestiques, aux É.-U. et à l'étranger. Les tarifs de fret en croissance rapide, la diminution des niveaux de service des chemins de fer combinés aux contraintes de capacité de rails croissantes gênent de plus en plus notre capacité de transporter nos produits aux marchés.

L'économie du Canada ne peut se permettre ce genre de problème. Les agriculteurs, mineurs, fabricants et autres entreprises du Canada qui dépendent des voies ferrées pour transporter leurs marchandises aux marchés sont en conséquence en besoin urgent de protections améliorées selon la Loi sur les transports au Canada (LTC) pour leur permettre d'obtenir des tarifs de fret et des niveaux de service justes et raisonnables des voies ferrées qui les servent.

Les expéditeurs canadiens ont eu une réunion avec le ministère des Transports et des représentants du Cabinet du ministre des Transports en mai 2006 pour présenter un certain nombre de modifications de la LTC qui, si elles sont mises en œuvre, apporteraient les protections améliorées dont les expéditeurs ont urgent besoin. L'ICE est optimiste que le ministre fédéral des Transports sera en faveur du large consensus d'expéditeurs réalisé en mai, et que les modifications proposées par le milieu des expéditeurs demeureront une priorité élevée auprès du gouvernement.

Ces mesures comprennent notamment :

- une importante modification qui conservera et reportera le langage important de l'industrie et des expéditeurs qui a reconnu les besoins uniques en matière d'expédition des industries de l'énoncé de principes de transports du Canada depuis 1967 (la base sur laquelle repose la LTC);
- des modifications qui permettront aux expéditeurs qui se trouvent sur la ligne d'une seule voie ferrée d'accéder à des voies ferrées en concurrence aux lieux de correspondance dans les zones urbaines et éloignées du pays, et;
- des nouvelles dispositions qui permettront à des expéditeurs individuels, ainsi qu'à des groupes d'expéditeurs, de contester avec plus d'efficacité les tarifs et services déraisonnables à l'aide du processus d'arbitrage de l'offre finale.

Même si on ne se penche pas actuellement sur des modifications des dispositions du service ferroviaire de la LTC, les expéditeurs encouragent le ministre à entreprendre une étude approfondie de ces dispositions.

D'après ce que nous avons compris, l'avant-projet de loi sera présenté peu de temps après la reprise des activités du parlement en septembre. Les expéditeurs canadiens doivent recevoir l'approbation des modifications d'ici le mois de mai pour rétablir l'équilibre du pouvoir sur le marché entre les voies ferrées de transport de marchandises et leurs clients.

Les expéditeurs sont impatients de travailler avec le gouvernement pour garantir que l'industrie canadienne et les expéditeurs aient accès à un système de transport de marchandises qui leur permet de servir de manière efficace les marchés domestique et étrangers.

CONCLUSION

L'industrie canadienne de la potasse demeure concurrentielle au niveau international. En fait, elle est chef de file mondiale. Nous ne pouvons pas être trop confiants. Les gouvernements provinciaux et fédéral doivent continuer de s'efforcer d'offrir un cadre d'exploitation qui permettra à notre industrie de saisir les nouvelles occasions internationales.

L'Institut canadien des engrais est une association industrielle qui représente des fabricants, des grossistes et des détaillants d'engrais à base d'azote, de phosphore, de potasse et de soufre. Notre mission consiste à présenter une voix reconnue et unifiée de l'industrie canadienne des engrais grâce à la promotion de la production, la distribution et l'utilisation responsable, durable et sécuritaire des engrais.

Web

www.cfi.ca

Courriel :

fertilizer@cfi.ca

Téléphone

613-230-2600

Télécopieur

613-230-5142

Adresse

Institut canadien des engrais
350, rue Sparks, bureau 802
Ottawa, Ontario, K1R 7S8

Saskatchewan Potash Producers Association Inc.

Courriel :

grppotashproducers@sasktel.net

Téléphone

306-569-1477

Télécopieur

306-745-6108

Adresse

Saskatchewan Potash Producers Association
2002, avenue Victoria, bureau1500
Regina, Saskatchewan, S4P 0R7